

q
u
i
b
re
u

Des caméras à Herve

Elles seront installées en deux phases mais d'abord au centre-ville

HERVE C'est Pierre-Yves Jeholet (MR) qui a remis la problématique sur le tapis. À Herve, cela fait des années que l'on parle de placer des caméras de surveillance mais on ne voit rien venir. Les discussions ont cependant amené à poser un pas décisif.

LE BOURGMESTRE A DONNÉ un accord de principe à la mise en place de cet outil qu'il qualifie de prévention. Une réunion sera organisée le 7 septembre prochain. Les membres du conseil communal mais aussi des représentants de la police seront présents afin de déterminer les endroits où devront être posées ces fameuses caméras.

Pour le bourgmestre, les choses sont claires. Leur installation devra se faire en deux phases. "Il faut sécuriser le centre-ville. Cet été, il y a eu de nombreux actes de malveillance." Pierre-Yves Jeholet va plus loin. "Des personnes m'ont expliqué que, le soir, elles n'osaient même plus aller se promener", explique-t-il.

C'est donc bien au centre-ville que les premières caméras seront installées. Cette première phase devrait coûter 150.000 €. Dans un second temps, le bourgmestre ambitionne de placer d'autres caméras aux entrées et sorties d'autoroute. "C'est en général par là que prennent la fuite les auteurs de délits."

Malgré le travail fourni par la police, les mandataires communaux espèrent, en se munissant de ces nouveaux outils, apporter une arme de plus aux policiers.

Car, lorsque l'on parle de caméras de surveillance, on parle aussi de facilité dans la reconnaissance des auteurs de délits.

Certaines places devraient bénéficier de ces outils. Lors de la

réunion, les endroits seront déterminés et on peut imaginer voir les premières caméras être effectives dans le courant du premier trimestre de 2010.

A. Vbb.

DEVOGHEL



D'ici peu, des caméras de surveillance seront installées à Herve. D'abord au centre-ville. Une réunion est prévue le 7 septembre.